



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 10 décembre 2013, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Isella DE MARCO à Sophie BAUDOUIN – Rahma KHADRAOUI à Andrée LIGONNET – Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY – Florentine MASSE à Jean-Claude CANO – Grégory ESTREMS à Bénédicte KREBS
Absents : Véronique SORIANO – Isabelle BALLEET – Stéphane JEANNET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Isabelle DURET a été désignée.

DELIB 2013.12.16 08

OBJET : Subvention exceptionnelle pour les Philippines

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que le 8 novembre dernier, le typhon Haiyan a frappé les Philippines faisant des milliers de victimes tandis que près de dix millions de personnes ont été sinistrées.

L'article L 1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les collectivités territoriales peuvent, dans le respect des engagements internationaux de la France et si l'urgence le justifie, financer des actions à caractère humanitaire.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter dès aujourd'hui une subvention exceptionnelle pour soutenir les actions de solidarité, par le biais du Secours Populaire.

En réunion de Bureau Municipal, les élus ont proposé de verser 1 500 € au Secours Populaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € au Secours Populaire.**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 17 décembre 2013.

Publication et transmission en sous-préfecture le 18 DEC. 2013

Le Maire,
Michel BACCONNIER

